



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



**Court séjour – Visite à des fins culturelles et sportives non –rémunérée (moins de 90 jours)**

Vous allez en France afin d’y effectuer une **visite à des fins culturelles et sportives non –rémunérée** et vous ne séjournerez pas plus de 90 jours.

**O = Document original**

**C = Photocopie**

**T= Traduction**

**Y = Obligatoire**

Notes	Documents	O	C	T
	<p><b>Une photo d’identité, récente et aux normes</b></p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d’informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d’informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>	Y		
	<p><b>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</b></p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l’enregistrement sur notre site.</p> <p><b>Important:</b></p> <p>1. Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p>2. Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d’un représentant n’est pas valide.</p> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p> <p>Merci d’indiquer également “père”/”mère”/”tuteur légal” à côté de la signature. Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>	Y		
<p><b>Uniquement requis pour les personnes qui demandent un visa pour les DROM-CTOM</b></p>	<p><b>Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</b></p> <p><b>Notes :</b></p> <p><b>1. Modèle de formulaire :</b> Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ».</p> <p><b>2. Langues:</b> Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</p> <p><b>3. Signature:</b></p> <p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. <b>La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</b> La signature d’un représentant n’est pas valide.</p>	Y		



# CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE



## LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire.  3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):  Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur .			
<b>Uniquement pour les ressortissants non-Chinois</b>	<b>Permis de résidence chinois</b>  Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.	Y	Y	
	<b>Réservation d'avion aller-retour de Chine</b>		Y	
<b>Obligatoire si étudiant</b>	<b>Certificat d'études ou diplôme</b>  Doit être délivré par votre établissement scolaire pour préciser votre classe et le nombre de jours accordés par votre établissement. Doit contenir l'adresse, le contact et le sceau officiel de votre établissement ainsi que le nom, la fonction et la signature d'un responsable.	Y	Y	
	<b>Lettre de l'organisme culturel ou sportif chinois</b>  Attestation d'employeur originale indiquant le nom et les fonctions de l'intéressé, le salaire mensuel, l'autorisation d'absence et qui sera responsable de la prise en charge financière pour la durée du séjour. Sur ce document doivent figurer l'adresse et les coordonnées téléphoniques de l'employeur, le sceau de la société, ainsi que la signature, le nom et les fonctions du responsable qui a délivré cette attestation. La lettre doit être signée à la main par le représentant de l'entreprise.  La traduction est obligatoire si la lettre n'est pas rédigée en français ou en anglais.	Y		Y
	<b>Copie scellée du K-bis ou de la licence de l'organisme ou du certificat de responsabilité légale d'une institution (ou tout autre certificat ayant la même fonction) de l'organisme culturel ou sportif chinois</b>	Y	Y	
	<b>Lettre d'invitation du club sportif ou de l'organisateur de l'évènement</b>  Obligatoire s'il s'agit d'une activité sportive non-professionnelle. Attestation originale du club sportif ou de l'organisateur de l'évènement déclarant que le sportif n'exercera pas d'activité rémunérée et détaillant les conditions de prise en charge. La lettre doit également mentionner : la durée prévue du séjour, le but du séjour, la prise en charge financière ainsi que le programme détaillé. Sur ce document doivent figurer l'adresse et les coordonnées téléphoniques de la partie invitante ainsi que la signature, le nom et les fonctions du responsable qui a délivré cette attestation. La lettre doit être signée à la main par le représentant du club.  <b>(Pour les demandeurs du centre Pekin, Jinan et Xi'an, une traduction en anglais ou en français est obligatoire.)</b>	Y	Y	Y
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<b>Certificat de l'employeur du père/ou le sponsor</b>	Y		Y



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**



**LISTE DES DOCUMENTS**

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction du père ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise</p> <p>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</p>			
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<p><b>Certificat de l'employeur du la mère/ou le sponsor</b></p> <p>Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction de la mère ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise</p> <p>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</p>	Y		Y
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<p><b>Certificat de naissance notarié OU BIEN Acte notarié établissant les liens familiaux entre les parents/ le tuteur légal et le demandeur mineur. Tous ces actes doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Étrangères chinois, par l'Ambassade de Chine ou par le Waiban, original contenant la traduction en anglais ou en français</b></p> <p>Etranger résidant en Chine : Acte notarié de certificat de naissance de l'hôpital légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p>	Y	Y	
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<p><b>Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères chinois ou par l'Ambassade de Chine, original contenant la traduction</b></p> <p>Etranger résidant en Chine : Acte notarié de délégation d'autorité parentale légalisé par l'Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p> <p>Ce document doit contenir la signature des parents et doit désigner la personne en charge du mineur dans l'espace Schengen. Obligatoire si l'enfant voyage seul ou n'est accompagné que d'un seul de ses parents.</p>	Y	Y	
<b>Obligatoire si étudiant</b>	<p><b>Carte d'étudiant</b></p> <p>Non requis pour les écoliers</p>	Y	Y	
	<p><b>Justificatif d'hébergement</b></p> <p>Veillez fournir un des documents suivants correspondant aux critères ci-dessous: 1. Attestation d'accueil originale (<a href="#">cliquez ici pour consulter le modèle</a>) établie par la mairie de résidence de l'accueillant couvrant la période de séjour envisagée, si vous serez logé(e) par l'accueillant. 2. Ou photocopies de votre titre de propriété ou de votre bail de</p>	Y		



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**



**LISTE DES DOCUMENTS**

Notes	Documents	O	C	T
	location d'un logement en France. 3. Autres cas : lettre explicative.			
	<b>Assurance</b>  1. L'assurance voyage doit:  * Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen  * Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour  * Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire 2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB)  3. L'assurance doit couvrir le premier séjour prévu dans l'espace Schengen. (Cette disposition ne dispense pas les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages ultérieurs, comme précisé dans le formulaire de demande). Merci de noter que les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y	Y	
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<b>Autorisation spéciale de travail visée par la DIRECCTE (ex D.D.T.E.F.P.)</b>  Obligatoire si les spectacles ont lieu le soir	Y	Y	
<b>Obligatoire si moins de 16 ans</b>	<b>Autorisation de la Commission des Enfants du Spectacle (DASS)</b>	Y	Y	
	<b>Passeport</b>  Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.  Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.	Y	Y	
	<b>Anciens passeports</b>  Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.  Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.	Y	Y	
	<b>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</b>  Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. <a href="#">Cliquez ici pour télécharger le modèle.</a> Important: 1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.	Y		



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



Notes	Documents	O	C	T
	<p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veuillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>			
	<p><b>Carte d'identité ou passeport du représentant</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	